

Destinataire : Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) :

États des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus amiantés. Mémoire
déposé par Tourisme Chaudière-Appalaches, février 2020.

Le principal mandat de TCA est de promouvoir l'offre touristique régionale. Cela fait donc plusieurs décennies que TCA présente la production de l'amiante comme étant la ressource minérale qui a contribué au développement économique de ce secteur de la région. Nous sommes conscients de la présence de résidus miniers amiantés pouvant contenir jusqu'à 1% d'amiante présents dans la MRC des Appalaches, mais sans être des spécialistes de la santé, nous ne pensons pas que la faible concentration d'amiante à laquelle les visiteurs sont exposé puisse nuire à leur séjour ou à leur santé. Nous croyons que lorsque mis en perspective les inquiétudes s'amenuisent grandement. Selon la santé publique, la probabilité de décès supplémentaire par cancer lié à la présence possible de fibres d'amiante dans l'air ambiant dans la région de Thetford est de 1 tous les 35 ans. En comparaison, il pourrait y avoir sur la même période, 1 000 décès par cancer du poumon reliés au tabagisme et près de 100 décès reliés à la conduite automobile.

L'offre touristique de la MRC des Appalaches repose en bonne partie sur le patrimoine minier qui a servi de tremplin à l'économie locale et qui a contribué à l'essor de l'économie du Québec et du Canada sur une période de plus de 125 ans. Il serait donc injuste de ne pas raconter cette histoire et de cacher ce patrimoine aux visiteurs de passage dans la MRC. A Thetford Mines, on retrouve le musée minéralogique et minier et le Centre historique de la mine King qui sont les principaux témoins et servent respectivement de musée et de centre d'interprétation de ce patrimoine. D'autres sites touristiques de la MRC, soit en milieu naturel ou dans des

bâtiments patrimoniaux font état de la production d'amiante qui fait partie de la culture que l'on découvre sur place.

Pour ces raisons et à moins d'avis contraire des autorités, le conseil d'administration de TCA est d'avis qu'il n'y a pas de danger pour les visiteurs à aller dans les sites touristiques de la MRC des Appalaches.

Richard Moreau, directeur général pour le conseil d'administration de Tourisme Chaudière-Appalaches. Lévis 12 Février 2020.